

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 1 sur 5
--	----------------------------------	--

PROCES VERBAL DE REUNION

Date : 09/10/2025 à 20h30	Lieu : Salle du Conseil Municipal
<u>Membres :</u> Véronique BELANGER - Raphaël CHEVALARD – Patrick DOUCHY - Michèle HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Stéphane LHUISSIER – Joël PUJADE <u>Absent excusé :</u> aucun	

Objet : REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Diffusion : les membres du Conseil Municipal - site internet Secrétaire de mairie – affichage municipal
--

Rédacteur : Lysiane PALISSE	Date de diffusion : 14/10/2025
-----------------------------	--------------------------------

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 5
--	----------------------------------	--

Président de séance : Patrick PALISSE

ORDRE DU JOUR

1. Point budgétaire
2. Révision du loyer de l'appartement de l'école
3. Recensement population 2026
4. Antennes relai
5. Projet participation financière complémentaire santé
6. Biens vacants sans maître
7. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 26 Mai 2020, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

1 POINT BUDGETAIRE

Le deuxième point budgétaire de l'année a été présenté par le maire au Conseil Municipal. On notera que :

- Les Charges à Caractères Général sont en retrait par rapport à l'objectif (- 11 %)
- Les Charges de Personnel et frais assimilés sont un peu inférieures à la prévision (- 3 %)
- Les Autres Charges de gestion courante sont en ligne par rapport à l'objectif (- 0.1 %).

Le total des dépenses est en retrait avec l'objectif (- 5 %).

Les recettes sont en léger retrait par rapport à l'attendu (- 3 %) en raison des retards de versement des différents contributeurs mais notre trésorerie (185 323 €) permet de compenser cet écart.

2 REVISION LOYER APPARTEMENT ECOLE

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité la révision du loyer de location de l'appartement de l'école selon l'augmentation de l'indice INSEE.

3 RECENSEMENT POPULATION 2026

Le recensement aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Un ou une volontaire non élu(e) pour la collecte des données est recherché(e). Les candidats sont priés de se faire connaître en mairie avant le 31/10.

4 ANTENNES RELAI

Le maire et son adjoint Frédéric PUGNERE ont reçu une société (AXIAN) mandaté par ORANGE pour l'éventuelle installation d'une antenne relai ORANGE sur la parcelle aux Planes sur laquelle est installée la citerne DFCI. L'étude technique est en cours et sera présentée au Conseil Municipal en janvier. Cette antenne se substituerait à celle installée sur le château d'eau.

L'installation d'une antenne relai Bouygues/Sfr a été mise en stand-by dans l'attente de l'étude technique ORANGE.

5 PROJET PARTICIPATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE SANTE

Le Maire informe le Conseil Municipal que selon les dispositions des articles L.827-1 et suivants du code général de la fonction publique, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 5
--	----------------------------------	--

agents qu'elles emploient souscrivent. La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités.

Sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de santé ou de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires, actifs ou retraités, attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues ou vérifiée dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence.

Dans le domaine de la santé, après avoir recueilli l'avis du comité social territorial, la Mairie de LE PIN souhaite participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'instituer les modalités de participation à la protection sociale complémentaire dans le cadre d'une procédure de labellisation, selon un montant mensuel de participation en matière de santé fixé à 15 € par agent. Le projet de délibération sera soumis au CST (CDG). Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

6 BIENS VACANTS SANS MAITRE

Reporté

7 QUESTIONS DIVERSES

7.1 Cérémonie du 11 Novembre

M. Le Préfet du Gard a choisi notre commune pour célébrer la cérémonie du 11 novembre. La cérémonie aura lieu à partir de 9h30 jusqu'à 10 heures 20, avec le programme suivant :

- Piquet d'honneur
- Lectures :
 - Monsieur le maire – mot d'accueil
 - Scolaires : lecture d'une lettre d'un poilu
 - Lecture par la FNACA
 - Lecture du message ministériel par Monsieur Jérôme BONET, préfet du Gard.
- Dépôt des gerbes :
 1. Les anciens combattants
 2. Le maire
 3. L'autorité préfectorale
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- La Marseillaise
- Salut aux porte-drapeaux

7.2 Commission Appel d'offres – Chemin du PIN à CAVILLARGUES

Elle aura lieu en novembre.

7.3 Réunion des associations

Elle aura lieu le 30 octobre à 18h.

7.4 Test des bactériophages sur les stations d'épuration de LE PIN et BAGNOLS

Les infections à Escherichia Coli sont dues à l'injection de bactéries pathogènes présentes dans des aliments ou de l'eau souillée. Elles sont également contagieuses et peuvent se transmettre dans le cas d'un contact avec une personne malade. Selon une étude de Santé Publique France

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 5
--	----------------------------------	--

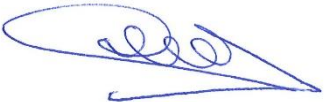
2019, la prévalence pour le nombre d'infections à l'Escherichia Coli en milieu hospitalier de 2002 à 2017 a été multipliée par 5,2 en France.

Les essais des produits bactériophages de la société Greenphage sont en cours depuis la semaine dernière sur les deux stations d'épuration de Le Pin et de Bagnols sur Cèze. La durée du test est de 5 semaines. Les bilans finaux des analyses et la mesure de l'efficacité seront réalisés en fin d'opération.

Si les tests sont concluants la pérennité de la méthode sera étudiée.

La société GreenPhage, start-up accompagnée par la CleanTech Vallée et dirigée par Pascal PENY, fait partie des 12 finalistes des Pollutec Innovation Awards 2025.

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 5 sur 5
--	----------------------------------	--

Véronique BELANGER	
Raphaël CHEVALARD	
Patrick DOUCHY	
Michèle HOOGE	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	